

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00009
Numéro SIREN : 479 967 580
Nom ou dénomination : A.M.I.

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2018 sous le numéro de dépôt 610

SAS A.M.I.
1 rue de la Folie
86440 Migne-Auxances

Groupe **A.M.I.**

N° SIRET : 479 967 580 00016

n° de
dépôt
610



09 FEV. 2018

n° de
gesti.
13B009.

n° de
facture

<

COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2015

Copie certifiée conforme
à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.M.I.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 Rue de La Folie 86440 MIGNE AUXANCES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 9 9 6 7 5 8 0 0 0 0 1 6

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122015		N-1 31122014			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	359	AG	359				
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	678	AU	354	324			
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	11 070 851	CV	3 000 000	8 070 851	8 070 851		
		Créances rattachées à des participations	BB	3 002 121	BC		3 002 121	2 001 414		
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	320	BI		320			
TOTAL (II)			BJ	14 074 329	BK	3 000 713	11 073 616	10 072 265		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	23 400	BY		23 400	23 400		
		Autres créances (3)	BZ	817 046	CA		817 046	772 108		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	920 442	CE		920 442	921 411		
Disponibilités		CF	10 593	CG		10 593	1 999			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI					
	TOTAL (III)		CJ	1 771 481	CK		1 771 481	1 718 918		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	15 845 810	IA	3 000 713	12 845 097	11 791 183		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	289 304		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. A.M.I.</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 000)			DA	5 000 000	5 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	5 501 500	5 501 500
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500 000	500 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	1 785 400	1 785 400
	Report à nouveau			DH	(1 077 356)	(2 133 931)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 069 275	1 056 575
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	12 778 819	11 709 544
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	55	42
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		30 300
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 853	10 089
	Dettes fiscales et sociales			DY	22 988	22 514
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	39 382	18 694
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	66 277	81 639	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 845 097	11 791 183	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	66 277	81 639
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	55	42

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S . A . S . A . M . I .								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	146 000	FH		FI	146 000	146 000		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	146 000	FK		FL	146 000	146 000		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 184	5 184		
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	151 184	151 184	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	53 525	52 360		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 544	10 494		
	Salaires et traitements*					FY	89 888	79 002		
	Charges sociales (10)					FZ	36 519	30 743		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	283	227	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	1			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	191 760	172 825		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(40 575)	(21 641)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 000 707	1 000 707		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	109 044	76 351		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	99	1 158		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 109 851	1 078 216		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR				
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 109 851	1 078 216		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 069 275	1 056 575		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. A.M.I.</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 261 035	1 229 400	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	191 760	172 825	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 069 275	1 056 575	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de location immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	78 344	58 676	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.M.I.										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	359	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	72	LC		LD	606	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	72	LO		LP	606	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	13 072 265	8V		8W	1 000 707
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV	320		
TOTAL IV						LQ	13 072 265	LR		LS	1 001 027		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	13 072 696	ØH		ØJ	1 001 633
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	359	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	678	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	678	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	14 072 972	ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	320	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	14 073 292	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØK		ØL	14 074 329	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.M.I.										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	358	PF		PG		PH	359		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	72	QM	282	QN		QO	354		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	72	QV	282	QW		QX	354		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	430	ØP	283	ØQ		ØR	713		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.M.I.

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U	3 000 000	9V		9W		9X	3 000 000
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	3 000 000	TY		TZ		UA	3 000 000	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	3 000 000	UB		UC		UD	3 000 000
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF					
	– financières		UG		UH					
	– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.M.I.										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	3 002 121	UM		UN	3 002 121				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	320	UV		UW	320				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	23 400		23 400						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	484				484			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	815 698		526 878			288 820			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	864		864						
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTAUX		VT	3 842 887	VU	551 142	VV	3 291 745				
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	55		55						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 853		3 853						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 762		16 762						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 754		3 754						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 472		2 472						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	39 382		39 382						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	66 277	VZ	66 277						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Désignation de l'entreprise : S.A.S. A.M.I.										Néant ☐		* Exercice N. clos le : 31.12.2015	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	1 069 275
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible*		à réintégrer :		WB		
			de son conjoint								WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				XE	10 981	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	9 124	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 857					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
					- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme						WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	6 370		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WR	1 086 626
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
					- imposées au taux de 0 %						WH		
					- imposées au taux de 19 %						WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	50 035			XA	950 672		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexties)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 seties A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	76 464		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	1 027 136
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	59 490					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)		ZL						XL	59 490		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN									

Exercice N

Cegid Group

*Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. A.M.I.</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	389 843	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	59 490	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	330 353	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	330 353	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**XU**☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

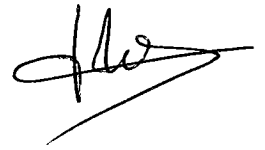
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. A.M.I.										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	(2 133 931)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	1 056 575		{ - Autres réserves		ZD		
	Prélèvements sur les réserves			0E			Dividendes		ZE		
	TOTAL I			0F	(1 077 356)		Autres répartitions		ZF		
							Report à nouveau		ZG	(1 077 356)	
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(1 077 356)
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	12 960	XQ	12 960		12 960		
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	22 777		24 523		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	17 789		14 877		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	53 525		52 360		
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	656		156		
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	10 888		10 338		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	11 544		10 494		
	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	29 200		29 166		
DIVERS	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	621		362		
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *					0B	90 633				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S					
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :				handicapés) :	YP	1,46		1,21		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale					RL					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	2,28	%		%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP							
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

A.M.I
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : 1 rue de la Folie 86 440 Migné Auxances
479 967 580 RCS POITIERS



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Monsieur Alexis MEGNIEN, associé unique et Président de la société A.M.I, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2015, la Société a réalisé un chiffre d'affaires HT de 146 K€, dont 129 K€ au titre de la présidence et de l'animation stratégique de MEGNIEN INDUSTRIES et 17 K€ au titre de l'animation stratégique des filiales du groupe.

Vous trouverez en annexe du rapport les principales orientations stratégiques mises en application par les sociétés du groupe au cours de l'exercice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2015, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société continuera d'assurer ses fonctions de Présidente et d'animation stratégique dans le cadre de la politique du Groupe.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Sans objet

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Données en K€ ; valeurs négatives notées entre ()

Société	Chiffre d'affaires		Résultat net	
	2015	2014	2015	2014
SAS MEGNIEN INDUSTRIES	1555	1 775	101	409
SARL SIF (RCS SAINTES 423 928 977)	12 389	12 184	104	76
SARL SIFLAND (RCS SAINTES 423 929 199)	8 745	7 841	35	67
SAS ATLANTIC MENUISERIES (RCS NANTES 343 174 223)	2 999	3 662	(155)	(136)
SCI DANPIERRE (RCS NANTES 388 947 426)	75	115	53	94
SAS POITOU MENUISERIES (RCS POITIERS 440 341 634)	17 544	17 273	466	785
SAS SERMAT (RCS LA ROCHE SUR YON 547 350 116)	8522	7 362	46	(13)

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

Société	Adresse	% d'intérêt	
		2015	2014
SAS MEGNIEN INDUSTRIES	86440 Migné Auxances	50,02	50,02
SARL SIF	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SARL SIFLAND	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SAS ATLANTIC MENUISERIE	44 340 Bouguenais	50,00	50,00
SCI DANPIERRE	44 340 Bouguenais	50,02	50,02
SAS POITOU MENUISERIES	86 440 Migné Auxances	50,02	49,87
SAS SERMAT	85 600 Saint Georges de Montaigu	50,02	50,02

Participations

SARL BLANCHARD BOIS	33430 Bernos Beaulac	11,11	11,11
---------------------	----------------------	-------	-------

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du groupe A.M.I comprenait les sociétés suivantes :

Société	Adresse	% d'intérêt	
		2015	2014
SAS MEGNIEN INDUSTRIES	86 440 Migné Auxances	50,02	50,02
SARL SIF	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SARL SIFLAND	17 270 Saint Martin d'Ary	50,02	50,02
SAS ATLANTIC MENUISERIE	44 340 Bouguenais	50,00	50,00
SCI DANPIERRE	44 340 Bouguenais	50,02	50,02

SAS POITOU MENUISERIES	86 440 Migné Auxances	50,02	49,87
SAS SERMAT	85 600 Saint Georges de Montaigu	50,02	50,02
BLANCHARD BOIS	33430 Bernos Beaulac	11,11	11,11

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, il est présenté ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé, lesquels sont soumis à l'associé unique aux fins de leur approbation.

Nous fournissons dans le tableau ci-dessous les chiffres significatifs des comptes consolidés (en K€) pour les exercices 2015 et 2014

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
-Chiffre d'affaires net	41 872	43 353
-Résultat d'exploitation	528	990
-Résultat courant avant impôt	432	814
-Résultat consolidé	281	655
-Part des minoritaires	114	280
-Part du groupe	167	375

L'effectif moyen du groupe est de 256 salariés au cours de l'exercice 2015 contre 274 en 2014.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les orientations stratégiques communiquées pour 2016 sont les suivantes :

MEGNIEN INDUSTRIES : recherche constante de l'optimisation des moyens que la société met au service des filiales du groupe.

POITOU MENUISERIES : continuer à améliorer la qualité des fabrications et services pour soutenir une politique tarifaire nécessaire à la pérennité de la société. La recherche d'une meilleure productivité sera également au cœur de notre action avec de probables investissements dans une ligne d'usinage PVC, une soudeuse ébavureuse PVC couleur, ainsi que des stockeurs dynamiques de profils.

SERMAT : chiffrer les appels d'offres avec une marge suffisante pour permettre de dégager un résultat positif, développement de l'activité « Prêt à poser » aluminium en réorganisant la capacité de production au travers d'un nouveau logiciel métier CHACAL, et d'une meilleure standardisation de l'offre.

ATLANTIC MENUISERIES : la baisse continue depuis plusieurs années de l'activité de la société, accompagnée de pertes récurrentes malgré la réduction des frais de fonctionnement, nous amèneront probablement à envisager au cours des prochains mois l'éventualité d'une cession ou d'une restructuration dont les modalités restent à définir.

SIF : accompagner la société dans sa politique de développement de son chiffre d'affaires, soutenir la croissance de l'activité des carrelés d'huisseries, poursuite des opérations de déstockages.

SIFLAND : soutenir financièrement la société face à la baisse attendue des prix de ventes des connexes.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 146 000 €, identique à celui de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 184 €, identique à ceux de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 53 525 € contre 52 360 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,22 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 544 € contre 10 494 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 10 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 89 888 € contre 79 002 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de 13,77 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 36 519 € contre 30 743 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,78 %.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1,46 personnes contre 1,21 personne à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 20,66 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 283 € contre 227 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,66 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 191 760 € contre 172 825 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,95 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -40 575 € contre -21 641 € lors de l'exercice précédent, soit une variation de - 87,49 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 109 851 € (1 078 216 € pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 069 275 € contre 1 056 575 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,20 %.

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 069 275 € contre un bénéfice de 1 056 575 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 1,20 %.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 12 845 097 € contre 11 791 183 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,93 %.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 1 069 275 € qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 069 275 €
Report à nouveau antérieur	- 1 077 356 €
Au compte report à nouveau S'élevant ainsi à - 8 081 €	1 069 275 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12 778 819 €.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 124 €.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

ACTIONNARIAT SALARIE

Il est rappelé que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles

L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;

- aucun salarié ne participe au capital ;

- il y a donc lieu de statuer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, sur une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Le Président
Alexis MEGNIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexis Megnier', with a long horizontal stroke extending to the right.

A.M.I
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

ORIENTATIONS STRATEGIQUES MISES EN ŒUVRE EN 2015

FILIALES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2015
MEGNIEN INDUSTRIES	-Réduction des coûts et optimisation des moyens mis à la disposition des filiales -Poursuite du soutien financier aux filiales par un abandon de créances consentie à SERMAT
POITOU MENUISERIES	-Poursuite de la consolidation des synergies commerciales et SAV entre POITOU MENUISERIES et SERMAT -Recherche de l'amélioration de la productivité des ateliers de fabrication -Renforcement de la qualité des fabrications et services
SERMAT	-Recherche de la maîtrise des coûts d'exploitation en l'absence d'une véritable reprise des mises en chantier -Recherche de l'amélioration de la productivité des ateliers de fabrication
ATLANTIC MENUIS.	-Adaptation de la structure à la baisse d'activité -Réduction des coûts
SIF / SIFLAND	-Diversification de la clientèle se traduisant par l'augmentation du chiffre d'affaires, notamment pour les huisseries -Amélioration de la marge brute -Meilleure valorisation des produits connexes -Résiliation du contrat EUROFACTOR afin de diminuer les charges financières -Renégociation du contrat de crédit-bail de la ligne tronçonnage/aboutage pour permettre la baisse de la charge des loyers

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2015 12</i>	<i>31/12/2014 12</i>	<i>31/12/2013 12</i>	<i>31/12/2012 12</i>	<i>31/12/2011 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	1 500
Nombre d'actions - ordinaires	11 579	11 579	11 579	11 579	1 500
Nombre maximum d'actions à créer					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	146 000	146 000	144 000		
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 069 558	1 056 801	1 054 014	(243 560)	177 981
Impôts sur les bénéfices					(57 168)
Dot. Amortissements et provisions	283	227	3 000 203	(55 138)	(62 551)
Résultat net	1 069 275	1 056 575	(1 946 189)	(188 422)	297 699
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	92	91	91	(21)	157
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	92	91	(168)	(16)	198
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	1	1	1		
Masse salariale	89 888	79 002	72 848		
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	36 519	30 743	28 110		

COPIE GREFFE

S.A.S. A.M.I.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 000 €

Siège social : 1 rue de la Folie

86440 MIGNE AUXANCES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Pierre-Antoine REGNIE

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Poitiers

Avenue Thomas Edison – BP 50035
Téléport 4 – Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17
Fax : 05 49 62 57 88

Philippe PAILLET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
De Poitiers

24 rue Victor Grignard
BP 1136
86062 POITIERS CEDEX 9
Tél. : 05 49 62 86 62
Fax : 05 49 62 86 66

S.A.S. A.M.I.

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 000 €**

Siège Social : 1 rue de la Folie

86440 MIGNE AUXANCES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

A l'Associé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée A.M.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des Appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Telle que décrite dans l'annexe page 7, au paragraphe "Titres de participation", la valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le patrimoine de votre société est composé à 75 % par des titres de participations représentant 11 070 K€.

Vous avez doté une provision de 3 000 K€ sur ce poste afin de tenir compte de l'évolution défavorable du résultat consolidé du groupe dès la clôture de l'exercice 2013.

Dans le cadre de notre mission, nous avons validé la pertinence de cette provision et de son montant.

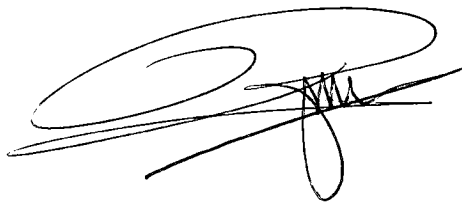
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope et Poitiers,
Le 15 juin 2016



P.A. REGNIE
Commissaire aux Comptes



P. PAILLET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	359	359		0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	678	354	324	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	11 070 851	3 000 000	8 070 851	8 070 851
Créances rattachées à des participations	3 002 121		3 002 121	2 001 414
Autres immobilisations financières	320		320	
ACTIF IMMOBILISE	14 074 329	3 000 713	11 073 616	10 072 265
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	23 400		23 400	23 400
Autres créances	817 046		817 046	772 108
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	920 442		920 442	921 411
Disponibilités	10 593		10 593	1 999
COMPTES DE REGULARISATION				
ACTIF CIRCULANT	1 771 481		1 771 481	1 718 918
TOTAL GENERAL	15 845 810	3 000 713	12 845 097	11 791 183

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000 000)	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 501 500	5 501 500
Réserve légale	500 000	500 000
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 785 400	1 785 400
Report à nouveau	(1 077 356)	(2 133 931)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 069 275	1 056 575
CAPITAUX PROPRES	12 778 819	11 709 544
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55	42
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		30 300
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 853	10 089
Dettes fiscales et sociales	22 988	22 514
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	39 382	18 694
COMPTES DE REGULARISATION		
DETTES	66 277	81 639
TOTAL GENERAL	12 845 097	11 791 183

Résultat de l'exercice en centimes

1 069 275,32

Total du bilan en centimes

12 845 096,54

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
Production vendue de services	146 000		146 000	146 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	146 000		146 000	146 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 184	5 184
Autres produits			0	
PRODUITS D'EXPLOITATION			151 184	151 184
Autres achats et charges externes			53 525	52 360
Impôts, taxes et versements assimilés			11 544	10 494
Salaires et traitements			89 888	79 002
Charges sociales			36 519	30 743
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			283	227
Autres charges			1	0
CHARGES D'EXPLOITATION			191 760	172 825
RESULTAT D'EXPLOITATION			(40 575)	(21 641)
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 000 707	1 000 707
Autres intérêts et produits assimilés			109 044	76 351
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			99	1 158
PRODUITS FINANCIERS			1 109 851	1 078 216
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			1 109 851	1 078 216
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 069 275	1 056 575

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL DES PRODUITS	1 261 035	1 229 400
TOTAL DES CHARGES	191 760	172 825
BENEFICE OU PERTE	1 069 275	1 056 575

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise, en vue d'être approuvés par l'assemblée générale.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'ENTREPRISE

Dénomination sociale : S.A.S. A.M.I.

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée

Activité : Holding-services administratifs

Chiffres clés de l'exercice clôturant le 31/12/15

Chiffre d'affaires HT : 146 000 €

Résultat net : 1 069 275 €

Total du bilan : 12 845 097 €

Effectif à la clôture : 2 salariés

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *Continuité de l'exploitation*
- *Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre*
- *Indépendance des exercices*

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'évolution défavorable du résultat consolidé de la société Megnien Industries consécutif en particulier à la sortie en 2012 de la société PLF du périmètre de consolidation a conduit à la constitution au 31/12/2013 d'une dépréciation de 3 M€ sur la valeur de la participation détenue dans cette société figurant à l'actif pour une valeur brute de 11 M€. Cette dépréciation a été maintenue au 31/12/2015.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.
Une dépréciation est, le cas échéant, pratiquée pour tenir compte des difficultés probables de recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont comptabilisées à leur valeur d'origine. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.
Une dépréciation est, le cas échéant, pratiquée lorsque la valeur liquidative à la date de clôture est inférieure à la valeur d'entrée.

Disponibilités

Les liquidités en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative et non conclue à des conditions normales de marché n'a été recensée

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	359		
<i>Dont composants</i>			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	72		606
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72		606
Autres participations	13 072 265		1 000 707
Prêts et autres immobilisations financières			320
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 072 265		1 001 027
TOTAL GENERAL	13 072 696		1 001 633

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			359	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			678	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			678	
Autres participations			14 072 972	
Prêts et autres immobilisations financières			320	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			14 073 292	
TOTAL GENERAL			14 074 329	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	358	0		359
Matériel de bureau et informatique, mobilier	72	282		354
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72	282		354
TOTAL GENERAL	430	283		713

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>Construct.</i>							
CORPOREL.							
TOTAL							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	3 002 121		3 002 121
Autres immobilisations financières	320		320
Autres créances clients	23 400	23 400	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	484		484
Groupe et associés	815 698	526 878	288 820
Débiteurs divers	864	864	
TOTAL GENERAL	3 842 887	551 142	3 291 745

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	55	55		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 853	3 853		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 762	16 762		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 754	3 754		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 472	2 472		
Autres dettes	39 382	39 382		
TOTAL GENERAL	66 277	66 277		

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations titres de participation	3 000 000			3 000 000
DEPRECIATIONS	3 000 000			3 000 000
TOTAL GENERAL	3 000 000			3 000 000

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	8 000 000		
Créances rattachées à des participations	3 002 121		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	23 400		
Autres créances	526 878		
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 718		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	11 579			431,82

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Divid.encaiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
MEGNIEN INDUSTRIES	5 000 000	50,02 %	11 000 000	3 528 999	1 555 714
86440 Migné Auxances	10 178 408	1 000 707	8 000 000		101 809
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

A.M.I
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : 1 rue de la Folie - 86 440 Migné Auxances
479 967 580 RCS POITIERS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 JUIN 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 069 275,32 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 069 275,32 €
Report à nouveau antérieur	- 1 077 356,25 €
Au compte report à nouveau	1 069 275,32 €
S'élevant ainsi à - 8 080,93 €	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

